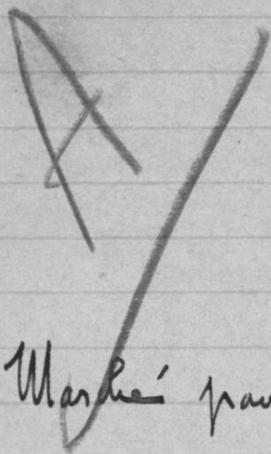


436M26417⁶



Marqué par les travaux de terrassements et
Maçonneries nécessaires au doublement de la ligne
de Tours au Mans dans les sections de voie unique
entre Saint-Aulaire-du-Bolier et Aruze

C.D. 19 ~~septembre~~ 1939

19 septembre 1939

QU. IIBIS

Délégation de pouvoirs

(s) p. 18

II - D'autre part, en vertu des pouvoirs que je lui ai délégués et dont j'ai rendu compte au Comité dans sa séance du 5 septembre 1939, M. le Directeur Général a approuvé les deux affaires suivantes :

b) Marché pour les travaux de terrassements et maçonneries nécessaires au doublement de la ligne de Tours au Mans dans les sections de voie unique entre Saint-Antoine-du-Rocher et Arnage.-

Montant approximatif : 4.383.000 fr

Réalisation demandée d'urgence par l'Autorité Militaire.

M. Le Moine
D'autre part, le dernier marché, dont M. le Président vient de rendre compte, correspond à des travaux de doublement de lignes qui nous sont expressément demandés par l'Autorité Militaire, laquelle supporte d'ailleurs la totalité de la dépense.